

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL N° DNCMP/221/F/2020-2021 POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL HYDRAULIQUE (TUYAUTERIE ET ACCESSOIRES)

Date de publication : 26/.../2020

Date d'ouverture des offres : 25/.../2021

1. Objet

La REGIDESO lance un Avis d'Appel d'Offres Ouvert International pour la fourniture du matériel hydraulique (tuyauterie et accessoires) destiné aux travaux d'extension, de maintenance et réparation des fuites des réseaux d'eau potable à Bujumbura et à l'intérieur du Pays. Les tuyauteries et leurs accessoires à fournir sont définis dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières du présent DAOOI et dans les bordereaux des quantités et des prix en annexe.

2. Financement

Le Marché est financé à 100% sur fonds propres de la REGIDESO.

3. Allotissement

Le marché consiste à livrer les fournitures en un seul lot suivant subdivisé en deux parties :

1. Partie A : Tuyauterie et accessoires en Fonte Ductile (FD) ;
2. Partie B : Tuyauterie et accessoires en Acier galvanisé (AG).

4. Spécification du Marché

La passation du Marché sera conduite par Appel d'Offres Ouvert (AOO) tel que défini dans le Code des Marchés Publics du Burundi.

5. Conditions de participation

La participation à la concurrence est ouverte à égalité de condition à toute personne physique ou morale justifiant des capacités juridiques, financières et techniques nécessaires à l'exécution de ce marché conformément aux articles 151, 152, 153 et 154 du Code des Marchés Publics du 29/01/2018.

Ne peut participer à l'appel d'offres tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'incapacité énumérée à l'article 161 du code des Marchés Publics en vigueur au Burundi. Les associations sans but lucratif ne sont pas éligibles pour ce marché.

Un soumissionnaire ne doit pas être affilié à une société ou une entité qui a fourni des services de conseil pendant la phase préparatoire de ce DAO, ni à celle qui a été engagée ou sera engagée comme Maître d'Œuvre au titre du Marché.

La participation à la concurrence est ouverte également aux fabricants qui justifient des capacités juridiques, financières et techniques requises au sens de l'article 151 du Code des Marchés Publics du Burundi.

6. Garantie de soumission

- Une garantie de soumission de **Quinze Millions de Francs Burundais (15.000.000 FBU)** ou l'équivalent en devises convertibles par la Banque de la République du Burundi est exigée, et établie suivant le modèle en annexe.

7. Validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires à compter de la date d'ouverture des offres.

8. Consultation et acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres pourra être consulté tous les jours ouvrables de 7 h 30' à 15 h 30', heure locale, à l'adresse ci-après :

Service Approvisionnements de la REGIDESO
Avenue NGENDANDUMWE, Immeuble CENTRAL BUILDING
B.P. 660 BUJUMBURA
Tél. 22 221169

Il pourra être obtenu au service des Approvisionnements de la REGIDESO sur présentation :

- d'un bordereau de versement de Cent mille de Francs Burundais (100.000FBU) non remboursables **au compte N° 1101/001.04 ouvert à la BANQUE DE LA REPUBLIQUE DU BURUNDI ; au nom de l'OBR ;**
- d'un bordereau de versement de cent mille Francs Burundais (100.000FBU) non remboursables **au compte N°1132/005 ouvert à la BANQUE DE LA REPUBLIQUE DU BURUNDI au nom de la REGIDESO ou à son compte IBB N°626/01/59.**

9. Dépôt et Ouverture des Offres.

Les offres sous pli fermé et rédigées en langue française devront parvenir à la Direction Générale de la REGIDESO au plus tard le 26/02/2021 à 9 heures précise ; heure locale et devront être enregistrées dans le registre spécial de dépôt des offres se trouvant au secrétariat de la Direction Générale.

Elles porteront la mention suivante : « Offre pour la fourniture du matériel hydraulique (Tuyauterie et Accessoires) ; objet du DAOOI N° DNCMP/2021/F/2020-2021 ». A n'ouvrir qu'en séance publique du 26/2/2021 à 9 heures 30 minutes heure locale.

L'ouverture des offres aura lieu le 26/2/2021 à 9 heures 30 minutes heure locale dans la salle des réunions de la Direction Générale de la REGIDESO.

Conformément à l'article 22 alinéa 9 du Code des Marchés Publics, un cadre requis par l'Autorité Contractante auprès de la DNCMP peut assister à la séance d'ouverture des offres. Il dresse un rapport de déroulement de la séance et donne une copie à l'Autorité Contractante. Il ne signe pas sur le Procès-verbal d'ouverture des offres.

10. Lieu et calendrier de livraison

Les fournitures seront livrées dans **quatre (4) mois calendaires** mais le soumissionnaire peut proposer un délai plus court. Ce délai commence à courir à partir de la notification définitive du marché. Passé ce délai, le fournisseur retenu subira les pénalités de retard appliquées selon la loi.

Les fournitures seront livrées et déchargées à Bujumbura dans un site préparé et les frais y relatives seront à la charge du fournisseur attributaire du marché.

11. Réception des fournitures

Dès la notification de l'avis d'arrivée, les membres de la commission de réception accompagnée par un représentant de la DNCMP et le fournisseur ou son représentant procéderont conjointement à la réception des fournitures dans les magasins de la REGIDESO.

N.B : Le stockage, le transport, le dédouanement, le chargement et déchargement à Bujumbura jusqu'au jour de réception sont à la charge du Fournisseur.

12. Renseignements

Toute demande de renseignements doit parvenir à l'Acheteur au plus tard dix (10) jours calendaires avant l'ouverture des offres.

13. Critères de qualification

Les soumissionnaires doivent faire preuve de leurs capacités à satisfaire aux clauses et obligations du Marché. A cette fin, leurs offres doivent fournir les informations exigées:

- Au niveau administratif ;
- Au niveau technique ;
- Au niveau financier.

Fait à Bujumbura, le.../.../2020

LE DIRECTEUR GENERAL
DE LA REGIDESO

Siméon HABONIMANA

